

Bulletin municipal

www.municipalite.amherst.qc.ca

SEPTEMBRE 2012

RÉFLEXION DU MOIS

La peur relève d'un manque de connaissance (Higgins).

INFRACTIONS AU RÈGLEMENT CONCERNANT LE CONTRÔLE DES VIDANGES DES FOSSES SEPTIQUES

Les contrevenants n'ayant pas donné suite au **dernier avis** les enjoignant de procéder à la vidange de leur fosse septique sont passibles tel que précisé au règlement 414-07, d'une amende de 300 \$ plus les frais inhérents. De plus, la Loi sur la compétence municipale autorise la municipalité à procéder à la vidange des fosses septiques, et ce, aux frais des contrevenants. Dès que la mise à jour des dossiers sera complétée, soit d'ici le début du mois d'octobre, les procédures légales seront entreprises.

LE CONSEIL ENTAME DES DISCUSSIONS AVEC UNE COOPÉRATIVE D'HABITATION QUI DÉSIRE S'IMPLANTER DANS LE SECTEUR DE SAINT-RÉMI

Dernièrement, la Coopérative solidaire des maisons populaires a approché les représentants de la municipalité afin de regarder la possibilité d'implanter une usine-atelier pour construire des unités d'habitation modulaires à coût moyen.

Parallèlement, le Centre Local de Développement (CLD) discute du plan d'affaires et du financement avec la même entreprise. D'autres sites font aussi l'objet d'analyse d'implantation dans d'autres municipalités de la MRC des Laurentides. Notre municipalité est avantagée dû à l'acquisition il y a quelques années d'un terrain de 17 acres là où se situe le garage municipal. Le projet pourrait créer approximativement 25 emplois sur un site retiré qui ne serait pas visible de la route 323. Les discussions à l'intérieur des règles permises par le Code municipal se poursuivront au cours du mois d'octobre. Un comité de négociation a été formé et est composé du maire, du directeur général M. Bernard Davidson et de la conseillère du district, Mme Denise Charlebois.

COLLOQUE DE LA "PROMA" AU CENTRE CYRILLE- GARNIER LE 22 SEPTEMBRE

Différents intervenants autant du milieu municipal que des associations de lacs se sont rencontrés au Centre communautaire de Vendée, le 22 septembre dernier. Les invités des 7 municipalités membres de la Société de Protection du Bassin Versant (PROMA) ont assisté à une présentation sur le contrôle du castor et une autre sur les impacts des embarcations à moteur sur

les plans d'eau. Des ateliers ont aussi permis de dégager le développement des objectifs pour 2013-2014.

REPRÉSENTATION POUR LE MAINTIEN D'UN BUREAU DE SCRUTIN À VENDÉE

Le conseil a fait parvenir une résolution au Directeur général des élections et au député de Labelle, M. Sylvain Pagé, afin de remettre en cause la fermeture du bureau de scrutin à Vendée. Pour des raisons qu'on ignore, le Directeur général des élections a décidé de fermer le bureau de scrutin de certains villages dans les Laurentides.

CONTRAT D'ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER ACCORDÉ À L'ENTREPRISE "LES BOIS RONDS" POUR LE SECTEUR ST-RÉMI-BOILEAU-ROCKWAY-VALLEY

À la suite du processus d'appel d'offres, un seul soumissionnaire a transmis une offre de services. Après l'analyse de conformité, le contrat a été accordé à l'entreprise "les Bois Ronds" de Saint-Rémi pour une durée de cinq (5) années. Le prix pour l'entretien d'hiver en 2012-2013 des secteurs St-Rémi-Boileau-Rockway-Valley sera de 4 000 \$ du kilomètre. Ce montant augmentera progressivement pour atteindre 4 400 \$ du kilomètre en 2016-2017.

FERMETURE JUSQU'À LA FIN DE SEPTEMBRE DU PONT CONSTANT-NANTEL PAR LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS.

À la demande des représentants municipaux, une rencontre avec le Ministère des Transports du Québec (MTQ) a eu lieu le 7 septembre dernier. La municipalité n'avait pas été informée de cette reconstruction qui ferme le chemin pour environ 3 semaines et oblige ainsi un détour de plus de 2

kilomètres pour certains citoyens. Des mesures de sécurité publique et de logistique ont dû être enclenchées par le Service de la sécurité publique et d'incendie. Le ministère a reconnu ses torts et nous a fait part que des corrections seraient apportées à la planification.

RÉFECTION DE LA RUE DU VILLAGE À VENDÉE

Dans le cadre du son programme de réfection des infrastructures, la rue du Village à Vendée sera refaite ainsi que les trottoirs. Le pavage datait du début des années cinquante. Quatre soumissionnaires ont répondu aux appels d'offres : le conseil a retenu le plus bas soumissionnaire pour une somme de 240 288,55 \$. Les travaux relatifs aux ponceaux et au réseau d'égouttement seront effectués par le service des travaux publics de la municipalité. Ces travaux de réfection s'inscrivent dans le programme de renouvellement des infrastructures que s'est donné le conseil municipal. Ces travaux tiennent compte de l'entretien routier, des programmes de financement disponibles ainsi que de la capacité budgétaire de la municipalité. Après les travaux de la rue St-Louis, ce sont les autres rues du village de St-Rémi qui ont été ciblées pour 2013. Dans les années à venir, tout le réseau routier municipal sera révisé.

RÉOUVERTURE DE LA SOURCE AU COURS DU MOIS DE NOVEMBRE

Le permis du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDEEP) a enfin été donné à la municipalité et les appels d'offres sont en cours. Le conseil remercie les citoyens qui ont

signé la pétition déposée en appui aux démarches des élus municipaux même si celle-ci a été reçue après l'approbation du Ministère de l'Environnement. Si tout se déroule tel que prévu, la réouverture de la source devrait s'effectuer au cours du mois de novembre prochain.

Bernard Lapointe, maire

Réunion des alcooliques anonymes "AA"

L'alcool est-il un problème pour vous ? "AA" alcooliques anonymes peut vous aider. Des réunions se tiennent depuis le jeudi 2 août 2012, à 19h30, à la salle « Le Trait d'Union » de Saint-Rémi au 287 rue McLaughlin à St-Rémi-d'Amherst. Important de stationner vos véhicules dans l'accotement de la rue McLaughlin ou dans le stationnement des Loisirs de St-Rémi (en face). Pour renseignements, veuillez contacter Alain au (819) 687-9492.

CLUB DES PETITS DÉJEUNERS

Urgent ! Urgent !

Le Club des petits déjeuners à l'école primaire de St-Rémi est à la recherche de bénévoles afin de préparer et servir des petits déjeuners nourrissants aux enfants.

Vous aimez les enfants et vous êtes disponible un matin ou plus par semaine, entre 7h00 et 9h00, vous pouvez communiquer avec Louise Bouchard au 1-888-307-9362 ou par courriel :
louise.bouchard@clubdejeuners.org

EXPO ARTISANALE À LA SALLE MUNICIPALE DE SAINT-REMI LES 10 ET 11 NOVEMBRE

Vous êtes invités à la première exposition artisanale qui sera tenue à la salle municipale de St-Rémi le weekend du 10 et 11 novembre prochain.

Pour informations, veuillez contacter Mme Denise Charlebois au 819-687-2405 après le 15 octobre.

REMERCIEMENTS À LA FONDATION TREMBLANT

Les Loisirs de St-Rémi ainsi que les parents d'Anakin, David Tremblay et Patricia Garnier de Vendée, tiennent à remercier la Fondation Tremblant pour le généreux don qui a permis à cet adorable garçon de 7 ans qui est autiste, de participer au camp de jour de la municipalité d'Amherst. Anakin a besoin d'accompagnement en tout temps afin d'assurer sa sécurité ainsi que pour permettre son intégration avec les autres enfants.

CAFÉ INTERNET ET COURS INFORMATIQUE

En collaboration avec la municipalité, des cours d'informatique sont offerts au Café Internet du Lac-des-Plages. Introduction à l'ordinateur, Word, Excel, Powerpoint, etc, pour tous les goûts, à coût modique.

Pour plus d'informations : Mme Louise Boudreault 819-426-2116

ATELIER À LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-RÉMI

Un atelier sur la « Gestion de la Pensée » animé par Linda Proulx, vous est offert le dimanche 28 octobre à la bibliothèque de St-Rémi à 13h00. Pour informations : 819-421-4137

